



Ville d'Esch-sur-Alzette

Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
17.09.2009

Date de la convocation des conseillers:
17.09.2009

point de l'ordre du jour :
10 A₂

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 25 septembre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, échevins,
Maroldt, Roller, Huss, Jaerling, Hildgen, Codello, Wohlfarth,
Weidig, Becker et Baum, conseillers,

Limpach Marc, secrétaire communal faisant fonction,

Absents : Braz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Knaff et Zwally,
conseillers

Clement Jeannot, secrétaire communal.

Le Conseil Communal;

Objet: Création d'un poste de fonctionnaire dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Vu sa délibération du 14 juillet 1977 portant nouvelle confirmation du cadre des fonctionnaires et employés de la Ville telle qu'elle a été modifiée par la suite,

Considérant que cette délibération a trouvé l'approbation du Ministre de l'Intérieur le 8 avril 1977, No 900/77,

Vu le rapport du 16 juin 2009 aux termes duquel le chef de service du service informatique et le secrétaire de la commission scolaire requièrent la création d'un poste d'informaticien diplômé et ceci pour les raisons y indiquées,

Vu l'avis de la commission du personnel du 21 septembre 2009,

Après délibération,

d é c i d e
à l'unanimité

de créer au service informatique de la Ville un poste de fonctionnaire dans la carrière de l'informaticien diplômé.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 26.10.09,
Pour expédition conforme,
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,